

Discours Vœux 2024 - version Finale
Morigny-Champigny
Bernard DIONNET

Monsieur le Sous-Préfet, Stéphane Sinagoga
Madame la Sénatrice, Laure Darcos
Monsieur le Président du Conseil Départemental, François Durovray
Monsieur le Conseiller Départemental, Guy Crosnier
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud
Essonne, Johann MITTLEHAUSSER
Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines
Mesdames et Messieurs les Conseillers de la communauté d'Agglomération de
L'Etampois Sud Essonne
Madame et Messieurs les Présidents des Syndicats
Madame la Commissaire de Police, Sabrina BOUTIN
Monsieur le Chef du Groupement Sud du SDIS, Commandant David REYNE
Et tous les corps constitués
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations
Mesdames et Messieurs les Maires Adjointes
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
Et Conseillers Municipaux Jeunes
Chers Concitoyens, Chers amis

C'est toujours avec un grand plaisir, que je me retrouve ici avec vous, pour partager ce moment qui marque un temps fort de notre vie locale Morignacquoise.

C'est l'opportunité de faire un point d'étape sur l'actualité qui anime notre commune et notre sud Essonne.

Un moment privilégié pour partager les orientations prises par le conseil municipal dans un contexte national toujours de plus en plus complexe avec malheureusement une perte d'autonomie de nos communes.

Mais c'est surtout et avant tout, une très belle occasion de vous rencontrer et de partager en ce début d'année un moment convivial.

C'est aussi le moment de vous remercier publiquement, pour votre engagement dans l'intérêt général. Vous qui faites en sorte que le collectif l'emporte sur l'individualisme. Vous qui apportez votre pierre à un édifice qui reste fragile, notre démocratie Française. Nous croyons tous en cette force collective qui conjugue le « moi » au pluriel.

Alors, aujourd'hui je remercie toutes celles et tous ceux qui s'engagent pour les autres, pour toute cause, sans démagogie, avec pragmatisme, et le souhait de bien faire, de donner sans attendre un quelconque retour.

Permettez-moi tout d'abord au nom de toute l'équipe Municipale adultes et jeunes mais aussi au nom des agents communaux, de souhaiter très sincèrement, à chacune et chacun d'entre vous, à vos entreprises, à vos associations, à vos administrations, ainsi qu'à tous vos proches, santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2024.

Un seul mot d'ordre pour cette nouvelle année : construisons collectivement des jours

meilleurs.

Pour rien au monde, je ne manquerai ce premier samedi de janvier qui est devenu un rituel depuis 2013, un rendez-vous incontournable, à l'exception des deux années de pandémie.

Sur le territoire de l'Etampois sud Essonne, Morigny-Champigny donne le coup d'envoi du marathon des vœux qui durera tout le mois de janvier de village en village sans oublier notre ville centre Etampes.

Cette « flamme citoyenne » portée par vos élus traversera nos 37 communes bien avant la flamme olympique attendue le 22 juillet prochain sur Etampes.

Oui, la vie d'élus est sportive, alternant successivement des marathons, des sprints, du franchissement d'obstacles en tous genres, supportant des charges parfois bien lourdes et permet aussi d'apprendre l'art de cibler des objectifs ambitieux. Avec quelques années d'entraînements intensifs, vos élus ont développé un moral de combattants et sont devenus des athlètes tout terrain.

Je ne sais pas si autour de moi il y a beaucoup d'élus très sportifs, mais je peux vous garantir que ces élus, femmes et hommes, sont des champions hors catégorie et méritent tout notre respect.

J'expliquais il y a quelques jours à l'un de nos concitoyens, que les élus quels qu'ils soient, sont engagés et font toujours au mieux. Le mieux n'étant pas toujours parfait, mais la meilleure solution pour le collectif dans un champ de contraintes imposées, et ce, toujours dans l'intérêt général.

Il en est de même pour le Maire que je suis, au quotidien. Je ne fais naturellement pas ce que je veux. J'ai appris à composer avec les avis des uns et des autres, avec les dictats imposés et très souvent contradictoires de nos administrations centrales, avec des ressources financières qui plafonnent alors que le coût de la vie augmente, et vous en savez quelque chose. Nos collectivités ne sont pas mieux loties que les ménages Français.

Nous apprenons collectivement l'art du compromis avec une farouche volonté de donner une ligne directrice à notre commune pour protéger ces habitants d'évolutions inéluctables. Prendre en main notre destin, plutôt que de se le faire imposer ; telle pourrait être notre devise. L'action plutôt que la critique est et reste le moteur de vos élus.

Je profite également de ce moment privilégié pour remercier tous les acteurs qui font que Morigny-Champigny est et restera Morigny-Champigny.

Je commencerai par souligner le travail des agents municipaux quel que soit leur métier, aux espaces verts, à l'entretien des bâtiments, à l'organisation des manifestations, à la gestion des cantines scolaires, au suivi des personnes en difficultés, à l'instruction des demandes d'urbanisme, à la gestion administrative et financière, à la prévention et à la sécurité des biens et des personnes. Chacun d'entre eux est important pour vous apporter un service public de qualité, et croyez-moi, la tâche de nos agents est de jour en jour de plus en plus complexe avec des exigences croissantes.

Sans nos agents, l'action communale aurait bien du mal à avancer.

Je les remercie toutes et tous, et en particulier Madame Mélanie Gauron, secrétaire générale des services.

Un grand MERCI Mélanie pour nous accompagner au quotidien dans les défis que nous continuons à relever ensemble.

Comme vous le savez, le nombre d'agents Morignacois a fortement diminué depuis 2013 contribuant ainsi à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. Les tâches quotidiennes ne cessent de croître en particulier pour nos services techniques, mais également pour le suivi de nos projets structurants, alors nous procéderons en 2024 à quelques recrutements devenus indispensables pour répondre de façon efficiente à tous ces nouveaux besoins.

Une commune, nous en sommes certains, ne saurait afficher son dynamisme sans ses bénévoles. Sans nos 47 associations morignacoises il y aurait évidemment peu d'activités, peu de vie, peu de festivités, peu de loisirs accessibles au plus grand nombre, et peu de lien social. La municipalité met un point d'honneur à soutenir chacune des initiatives portées par les bénévoles de toutes nos associations.

Cette année encore, je souhaiterais que l'on souligne le travail remarquable des bénévoles Morignacois et Etampois pour la décoration « éco-responsable » de notre commune pour les fêtes de fin d'année.

6 femmes et 4 hommes se sont découvert une nouvelle passion, celle de concevoir, de couper, de peindre, d'assembler des matériaux recyclés pour donner naissance à des sapins, des animaux de toutes natures, le père Noël et son traineau.

Faire beaucoup avec cœur, avec l'envie de faire plaisir.

Ces petits lutins ont même apporté une réponse à chaque enfant qui a déposé sa liste de cadeaux dans la boîte aux lettres du père Noël.

Le monde change, et nous invite à revenir aux choses essentielles. La magie de Noël est dans le cœur de chacun de ces bénévoles, et nul doute dans celui de chacun d'entre nous.

Un grand BRAVO à eux tous, aux lutins et au père Noël.

Je voudrais remercier aussi nos Policiers Municipaux et Nationaux, ainsi que nos pompiers pour leur action au service de la population au quotidien.

Ils sont par tous temps sur le terrain, pour prévenir, aider, secourir, et de temps en temps intervenir avec un plus de fermeté quand nécessaire.

C'est l'occasion d'évoquer l'action des 2 policiers municipaux que nous avons accueillis dans nos effectifs il y a un an déjà.

Les premiers mots d'ordre ont été la proximité et la prévention.

Vous les croisez aux quatre coins de la commune. Ils ont un certain don d'ubiquité et leurs horaires sont totalement variables d'un jour à l'autre, d'une semaine à l'autre.

Beaucoup de progrès ont été faits depuis ces derniers mois. Le code de la route est bien mieux respecté, et l'ilotage est devenu un outil incontournable pour prévenir les effractions et cambriolages, mais ce n'est pas encore parfait. Quelques incivilités perdurent, quelques fous du volant sont encore à l'œuvre. Chacun d'entre nous

commet des erreurs sur la route, personne n'est infaillible, mais rouler délibérément à 90 voire 110 ou 130km/h au lieu de 50, ça fait beaucoup... Rouler à 50 au lieu de 30 c'est tout aussi excessif. Franchir les stops à vive allure ne doit pas être inscrit dans le code de la route et mettre en danger une maman avec son bébé qui doit contourner un véhicule stationné sur un trottoir ou sur un passage piéton n'est pas acceptable non plus.

Je sais pouvoir compter sur votre bienveillance pour partager l'espace public et sur le discernement de nos policiers municipaux pour prévenir des accidents les plus graves.

Pour améliorer la sécurité aux abords des écoles, nous installerons dans quelques semaines des figurines pour sensibiliser enfants et conducteurs. Tom et Lilly de leur mère 57 seront installés au niveau du feu tricolore au centre bourg et aux passages piétons du groupe scolaire des Monceaux.

Je voudrais également remercier le Département de l'Essonne et son Président François Durovray qui prend en charge la quasi-totalité des coûts de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour faire simple les pompiers. C'est exceptionnel et décharge grandement les finances des communes essonniennes. Je salue également le Président du Conseil d'administration du SDIS, Guy Crosnier par ailleurs aussi notre conseiller départemental.

J'en arrive au sujet qui occupe depuis bien longtemps une bonne partie de mes journées et souvent de mes nuits, l'article 55 de la loi SRU. Pour les initiés, les logements sociaux, je devrais dire plutôt les logements aidés.

Je vous en parle souvent, mais cette année marque à plusieurs titres une nouvelle étape.

Les services de l'Etat, dans leur grande sagesse appliquent la loi et pénalisent financièrement les communes en déficit de logements aidés.

Depuis 2014, je me bats sans relâche pour défendre les intérêts de notre commune. J'explique chaque année les difficultés locales avec d'une part l'injonction de l'Etat de construire beaucoup, beaucoup de logements, et d'autre part l'interdiction de construire en cohérence avec le mille-feuille réglementaire qui globalement protège chaque mètre carré de notre commune.

Ecartelé et pris au piège de cette double contrainte, j'ai beau expliquer aux services de l'Etat et à la commission Nationale la situation de la commune, le résultat est toujours le même : « vous devez construire ».

En juillet 2021, le conseil municipal a proposé à Monsieur le Préfet, 4 Déclarations d'Utilité Publique pour 4 zones déjà identifiées dans le PLU adopté en 2012. Nos 4 demandes n'ont pas abouti.

L'objectif de la commune était clair, maîtriser des projets raisonnables plutôt que de se les faire imposer.

Malheureusement, l'histoire récente nous a donné raison. Le site des Barguins, rue des Vignes en est le parfait exemple. La DUP sur ce site rejeté par les services de l'Etat prévoyait un projet raisonnable de 61 logements. Quelques mois plus tard, la vente de gré à gré entre les propriétaires du foncier et un promoteur a abouti à un projet de 83 logements. Nous nous sommes battus dans le respect de nos droits et de

nos devoirs, mais le permis de construire a dû être signé. Nous avons néanmoins pu obtenir du promoteur la construction d'une mini crèche sur le site, l'aménagement et la rétrocession d'un nouveau parking public, et le recul des constructions pour préserver au mieux la tranquillité des riverains.

Vous l'aurez compris, le sujet n'est pas de savoir si nous sommes pour ou contre les logements aidés, puisqu'ils sont imposés par la loi. Le sujet est de savoir où et comment les construire et à quelle vitesse pour une intégration raisonnée dans notre tissu Morignacois.

Alors, je défends le compromis de constructions moyennement denses et écoresponsables sur les dents creuses et les parcelles en continuité du centre bourg, sans impacter significativement les quartiers existants.

Pour Noël, j'ai eu la désagréable surprise d'apprendre des services de l'Etat que notre pénalité sera en 2024 majorée de 70% au lieu de 10%. Autant vous dire que la pression ne redescendra pas, bien que notre volonté soit totale pour faire au mieux.

Nous devons donc payer des pénalités fortement majorées et devons tout de même construire.

Mais croyez-moi, je reste le gardien du bien vivre à Morigny-Champigny dans l'intérêt des anciens et des nouveaux Morignacois, et je mettrai tout en œuvre pour refuser l'inacceptable.

D'ailleurs, vous ne le savez certainement pas, mais en 2023, j'ai refusé un permis de construire rue du Bas des Roches pour un projet de 86 logements non conforme. Ce projet reviendra sans aucun doute, mais devra présenter toutes les conditions d'intégration, de qualité de vie et d'écoconstruction pour être accepté.

Dans les prochaines années la pression foncière va augmenter de plus belle et pour cause, nous devons satisfaire l'objectif de Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050. Nos pouvoirs publics souhaitent une densification de nos villes et villages. Le temps du pavillonnaire est révolu et la construction verticale deviendra probablement la règle en 2050.

Dans ce cadre, avec Monsieur le Président de l'Agglomération, nous avons défendu les intérêts de nos communes dans le cadre du nouveau Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF-E) qui sera définitivement arrêté mi 2024.

Je remercie sincèrement la Région Ile de France et son Vice-Président en charge du SDRIF-E, Monsieur Jean-Philippe Dugoin-Clément de nous avoir entendu. La commune de Morigny-Champigny défend une permission de construction sur un total de 12 hectares d'ici 2040, sachant qu'elle avait le droit à 37 hectares jusqu'à maintenant. Un effort considérable est donc fait pour préserver les ressources foncières malgré un besoin prégnant pour la construction de logements aidés.

Vous l'aurez compris, vos élus et moi-même en tête de file défendons un compromis difficile, dans l'intérêt de notre commune. Je remercie de nouveau mes collègues élus Morignacois pour supporter et partager ces difficultés et prendre les meilleures décisions possibles.

Parlons maintenant un peu de nos projets structurants.

2023 aura été l'avant dernière ligne droite du projet du Centre Bourg Innovant et Ecologique, le CBIE.

Ce projet a comme objectif ambitieux de satisfaire les besoins et exigences de développement économique et social en intégrant dans ses gènes une approche durable et responsable.

4 axes ont été développés :

- Tout d'abord, un ensemble d'aménagements structurants afin de créer un lieu de vie en réalisant un nouveau centre bourg avec des logements, des commerces, des locaux associatifs et de nouveaux espaces publics ;
- Un programme de continuité écologique complète le projet avec une réduction de l'artificialisation des sols et le développement de lieux de biodiversité autour de la Juine, du Parc de Saint Périer et d'un nouveau jardin ethnobotanique ;
- La mobilité a été repensée afin de faciliter l'accès aux services publics et aux commerces en assurant la proximité des autres quartiers et centres d'intérêts en créant des liaisons douces et voies vertes. La rue des Ponts dans sa partie centrale et le parvis de l'église abbatiale seront totalement réaménagés ;
- Enfin, les nouvelles constructions répondront aux exigences les plus élevées en termes de réglementation bas-carbone.

Le projet de Centre bourg Innovant et Ecologique c'est 10 années de partenariat public/privé. Ce sont aussi d'innombrables obstacles franchis les uns après les autres jusqu'à obtention de l'ensemble des autorisations ministérielles.

Les fouilles archéologiques ont été réalisées en 2023 et nous aurons l'ensemble des résultats dans 2 ans, une fois que les nombreux chercheurs auront analysé tous les prélèvements et relevés réalisés par les archéologues.

Notre projet Morignacais fait maintenant référence. Après avoir été lauréat de l'appel à projet des 100 Quartiers Innovants et Ecologiques de la Région Ile de France, et avoir obtenu une subvention d'un million d'euros pour les aménagements publics, nous avons été sollicités fin 2023 par le Sibca, le salon de l'immobilier bas-carbone, pour exposer la démarche développée par notre petite commune de 4500 habitants. Avec Monsieur Weigant, nous avons représenté avec fierté Morigny-Champigny.

Cet ensemble de projets porte la vision de notre ville et s'inscrit dans une démarche à la fois éco-responsable et écocitoyenne où le bien vivre Morignacais est au cœur des réflexions.

Comme prévu, les travaux de construction ont commencé fin 2023 sur la parcelle de l'ancienne école Daudet et nous prévoyons la pose officielle de la première pierre, je devrais plutôt dire, la pose du premier mur en ossature bois, au printemps.

La livraison est prévue d'ici la fin du premier semestre 2025.

Parallèlement, la commune doit orchestrer l'ensemble des aménagements rue des Ponts mais aussi sur le parvis de l'église abbatiale avec le projet de statue de Gaëtan ADER représentant un moine Bénédictin posant une clé de voute, sans oublier les liaisons douces vers le nord de la commune, l'aménagement du Parc de Saint Périer, les parcours découverte, et le jardin ethnobotanique à l'arrière de la mairie.

Un chantier d'envergure comme Morigny-Champigny n'en n'a pas connu depuis longtemps.

Dans les prochaines semaines, nous organiserons une réunion publique pour préciser les différentes phases de ces chantiers qui dureront une bonne année.

J'allais oublier, le conseil Municipal a délibéré pour donner les noms des nouveaux espaces publics : L'Allée du Vivier pour la nouvelle rue et la Place du Parc pour le nouvel espace devant les commerces, en lien bien évidemment avec l'histoire des lieux.

C'est l'opportunité pour moi de remercier à nouveaux tous les acteurs de ce bel et ambitieux projet du CBIE subventionné par la Région et l'Etat.

Un grand merci à l'association Racine et Futur, à l'association de Pêche, à Monsieur Gaëtan ADER et aux services municipaux pour avoir contribué jour après jour à ce magnifique projet que nous inaugurerons en 2025.

Faisons maintenant un point rapide sur l'un de nos engagements, la réhabilitation de la voirie.

Comme partout en France, nos chaussées et trottoirs ne sont pas toujours en bon état.

A Morigny-Champigny, nous entreprenons année après année la réfection des rues et trottoirs les plus endommagés après étude et priorisation par les commissions citoyennes.

En 2023, nous avons réhabilité les chaussées et créé les trottoirs nécessaires rue Traversière, rue de Champigny, rue des Grands Sablons, et rue des Barguins pour un montant total de 325 k€.

En fin d'année, nous avons engagé financièrement la réfection des trottoirs de la rue du Chemin Vert sur sa totalité et de la rue de La Juine sur sa partie inférieure pour un total de 120 k€. Les travaux devraient commencer dans les prochaines semaines.

Avec la commission citoyenne, nous établirons la prochaine tranche des travaux de voirie à réaliser en 2024. La liste est longue et il faudra encore prioriser en fonction de nos capacités d'investissements. Idéalement il faudrait investir 300 à 400k€ par an et donc dégager les marges nécessaires sur le budget de fonctionnement puisque ces travaux de voirie ne sont pas subventionnables hormis l'allocation des aides communautaires. J'en profite pour remercier l'Agglomération et son Président Johann Mittelhausser pour les aides octroyées.

Je remercie également sincèrement les Morignacois qui œuvrent dans les commissions citoyennes pour proposer ces travaux de voirie et de sécurité.

Un autre sujet de fond tout aussi important pour les Morignacois : Réduire la fracture numérique sur notre territoire.

L'agglomération de l'Etampois Sud Essonne s'est engagée dès 2014 auprès du Département et d'Essonne Numérique pour déployer la fibre optique dans chacun des foyers et entreprises du territoire. Sur notre commune nous pouvons dire que ce déploiement est réalisé à quelques exception près.

Une bonne chose de faite même si cela a été difficile.

En complément, et à la suite de mon intervention, un arrêté ministériel a assigné les opérateurs de télécommunication à implanter de nouvelles antennes 4 et 5G sur notre commune. Seules deux communes Essonniennes ont réussi à obtenir cette décision.

Après de nombreux mois de négociation avec le porteur de projet, une délibération municipale a été prise pour autoriser l'implantation d'un pylône de 35 mètres sur le site du complexe sportif. Le recueil d'avis mis à disposition des Morignacais n'a fait l'objet d'aucune opposition. Par conséquent, une déclaration préalable de travaux pour la construction de ce pylône de télécommunication a été déposée auprès du service d'urbanisme. Son instruction est en cours et nous ne pouvons qu'être satisfait du souhait de ces opérateurs de s'implanter pour mieux couvrir notre commune et espérons-le d'ici fin 2024.

Revenons un instant sur le plan sobriété énergétique adopté à l'unanimité au conseil municipal.

Ce plan rendu nécessaire, certes par des besoins d'économie indispensables pour équilibrer notre budget de fonctionnement en 2023, est aussi obligatoire pour nous mettre en trajectoire afin de réduire nos consommations énergétiques de 40% d'ici 2040 et de 60% d'ici 2050.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous, agents, acteurs de l'éducation nationale et associatif, et l'ensemble des Morignacais.

L'hiver dernier, grâce à votre implication, les consommations d'électricité et de gaz ont été bien plus faibles que prévu. Tout le monde s'est mobilisé, nous avons réappris les bons gestes au quotidien, un peu sous la contrainte, il faut bien se l'avouer.

Cette performance collective a permis au conseil municipal d'alléger pour cet hiver le plan sobriété et par exemple de remettre le chauffage dans nos bâtiments sportifs.

De nombreuses actions ont été réalisées en 2023 et devront être poursuivies en 2024. Je peux citer par exemple :

- L'isolation des greniers des écoles des Monceaux ;
- La diminution des températures et de l'éclairage en fonction de l'usage des locaux ;
- La mise en place d'une régulation des températures plus précise et contrôlée quotidiennement dans chaque bâtiment ;
- La réduction de l'allumage de l'éclairage public, par ailleurs nécessaire pour préserver la trame noire et la biodiversité nocturne ;
- Le changement des éclairages dans nos bâtiments pour passer à 100% LED.

Tout récemment, j'ai signé le marché public pour le passage en LED de 100% de l'éclairage public pour un montant de 617 k€. Les travaux seront terminés pour fin 2024 et nous permettront d'amplifier les économies d'électricité.

L'antique chaudière au gaz de la salle des fêtes est hors service depuis quelques semaines et sera changée dans les plus brefs délais au profit d'une pompe à chaleur bien plus économique sur le plan énergétique. Les études ont été lancées toute fin 2023.

Enfin, à la suite de notre participation au Salon de l'Immobilier Bas-Carbone, j'ai sollicité un spécialiste de la géothermie. J'ai ainsi pu proposer à la commission ad hoc la vision suivante pour assurer le chauffage du complexe sportif tout en réduisant drastiquement nos consommations énergétiques :

- Installer une chaufferie basée sur un ensemble de géothermie verticale et d'une pompe à chaleur régulée avec de l'intelligence artificielle pour assurer la performance et la pérennité de l'installation ;
- Equiper les parkings d'ombrières photovoltaïques pour assurer au maximum l'autonomie énergétique ;
- Prédire les équipements en prévision d'une future salle polyvalente et d'un futur centre technique municipal.

Bien évidemment, l'isolation des murs et toitures complétera l'investissement.

L'étude de faisabilité et de dimensionnement lancée fin 2023 aboutira à un marché public dans les prochains mois. Au regard de la complexité du dossier, nous pouvons envisager un début des travaux d'ici fin 2024 pour une finalisation courant 2025.

J'en profite pour remercier tous mes collègues élus qui ont adopté le budget d'investissement en avril dernier en provisionnant 1 million d'euros pour la réhabilitation énergétique du complexe sportif.

Je voudrais terminer ce tour d'horizon par un point d'étape sur le projet de Brunehaut.

A ce stade, il est prévu d'accueillir des logements intergénérationnels et une maison de santé multidisciplinaire.

Nous avons obtenu un avis favorable pour la démolition du centre technique municipal et nous convergeons positivement avec les différents services de l'Etat. Nous pouvons entrevoir un dépôt de permis de construire d'ici l'été. Le lancement définitif nécessitera la construction au préalable d'un nouveau centre technique municipal sur le site du complexe.

J'en profite pour remercier chaleureusement nos professionnels de santé impliqués dans ce projet, et je souhaite la bienvenue à notre troisième médecin généraliste, le docteur Irina Radu qui nous a rejoint mi 2023. Bienvenue à elle et sa famille.

J'en arrive, enfin certain me le dirons, à la conclusion.

Vous l'aurez compris, malgré un contexte difficile, nous avons toutes les raisons d'être serein et de croire en notre avenir à Morigny-Champigny.

Bien évidemment, les contraintes extérieures sont fortes, le contexte international est incertain, la politique nationale du logement fait supporter la charge sur nos communes, la perte d'autonomie financière de nos collectivités locales est grandissante, et l'inflation est encore là.

Mais, je crois profondément en la richesse humaine, à la puissance du collectif, capable de franchir des montagnes. A Morigny-Champigny nous avons cette capacité, devant les difficultés, à trouver les meilleures solutions, à proposer les changements indispensables pour s'adapter au monde qui nous entoure. Vos élus ont cette pugnacité qui devient légendaire. Il faut définir et tenir le cap, ne rien lâcher et travailler de concert avec l'ensemble de nos partenaires. Il faut du temps au temps, et l'impossible devient possible. Certes, certaines injonctions qui nous sont faites sont incompréhensibles localement, mais prenons-les comme des opportunités de changements positifs.

Et oui, je peux vous dire qu'à Morigny-Champigny, nous avons de très beaux projets pour évoluer dans un monde plus éco-responsable, dans une petite ville à taille humaine où la proximité et le partage sont essentiels, où le lien avec la nature, l'environnement, et le patrimoine sont ancrés dans nos gènes.

Vos conseillers municipaux savent prendre des décisions courageuses et je garde une vision très optimiste du futur dans la continuité du programme porté depuis 2013.

Les projets que nous portons permettent à notre commune de répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux si importants en ce début de 21^{ème} siècle.

Le plan pluriannuel d'investissement est certes ambitieux, mais comme vous le savez, les finances de la commune sont maîtrisées et je suis très enthousiaste à l'idée de voir naître ces projets.

Cette cérémonie des Vœux 2024 arrive à son terme.

Je voudrais encore vous remercier de votre présence.

Encore une fois, Mesdames et Messieurs et chers Amis, je vous souhaite une excellente année et espère le meilleur pour chacun d'entre vous.

Discours des personnalités...

Nous allons conclure, il est temps de partager le verre de l'amitié.

Je reprendrais cette citation locale de notre carte des vœux 2024 pour illustrer la longue histoire Morignacoise : « *Le Cœur de la Juine palpite au rythme du temps et trace notre Avenir* ».

Une toute dernière fois, bonne année 2024.